



Sommaire

- 1 - Éditorial
- 2 - Immigration et fantasmes
- 4 - Racisme au quotidien
- 5 - Renault et la Guerre
- 7 - In memoriam André Bodin
- 8 - Interview de Michel Malevaut
- 9 - Pétition
- 10 - Courrier aux élus Mars 2024
- 11 - Note de lecture : *Les exportés* de Sonia Devillers
- 11 - *Contre feux*
- 12 - Participations avec des organisations amies



ÉDITORIAL

par Paulette LUPARELLO

NIORT PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 18/03/2024

LE DISCRÉDIT DE LA PAROLE GOUVERNEMENTALE

Les colères de la population se multiplient contre un gouvernement incapable de tenir ses promesses, pensant que la communication, ou les discours verbeux peuvent tenir lieu d'actions.

L'épisode feuilletonesque et le passage éclair de Mme Oudea-Castera auront eu le mérite de mettre en lumière les dysfonctionnements graves au sein de l'Éducation Nationale et de montrer comment l'État finance le prosélytisme religieux et l'apartheid social. Les établissements privés sous contrat bénéficient de plus de privilèges exorbitants en raison de leur caractère «propre», c'est à dire confessionnel (catholique à 95%) par exemple, ils ne respectent pas la carte scolaire et peuvent donc trier leurs élèves.

M. Attal, quand il était Ministre de l'Éducation Nationale, avait promis de faire de l'école une cause nationale et de créer 2137 nouveaux postes pour mettre en place ses réformes. On apprend qu'en fait, il n'en sera rien, que Bercy annule 700 millions de budget de l'É.N. dans le cadre des 10 milliards d'économies programmées. Pour l'Enseignement supérieur et la Recherche, les coupes budgétaires représentent 904 millions, du jamais vu depuis 15 ans, alors que E. Macron s'était engagé à donner plus de moyens.

Tout cela alors que les enseignants sont toujours aussi mal rémunérés, que le nombre de candidats au concours ne

progresses pas, que des milliers d'élèves sont privés de cours, faute de remplaçants. C'est toujours plus de dépenses discutables telle cette expérimentation concernant le port d'un uniforme censé gommer les inégalités sociales ou encore l'envoi d'une pièce de 2 euros commémorative des J.O., à tous les collégiens (coût 16 millions) ou encore la mise en place du SNU (coût évalué à 2 milliards). Les incidents se multiplient dans le SNU: le dernier en date où des adolescents ont été priés de danser sur un gospel *Jésus pardonne moi mes péchés*. Bravo pour cette approche «novatrice» de la liberté de conscience et de la laïcité!!!

La crise agricole en cours est une autre illustration du discrédit gouvernemental, elle secoue la France et ses voisins et ne risque pas de se calmer à long terme, car après la prise de quelques mesures dictées par l'urgence, les réformes structurelles attendront...



L'agriculture est un monde hétérogène, complexe, à de nombreux points de vue, d'abord par la taille des exploitations mais aussi des revenus. Le gouvernement promet, comme d'habitude, «on va faire» Il reste cependant toujours les dossiers brûlants: comment assurer aux agriculteurs un revenu digne de leur travail? Quelle agriculture voulons nous? Comment commercer avec nos voisins sans subir les violations des traités de libre échange? La gestion d'un bien commun l'eau? Etc.

Immigration et fantasmes

Nombre de fantasmes sur l'immigration sont alimentés par une classe politique réactionnaire, xénophobe et véhiculés par une presse aux ordres. Le moindre fait divers vient donner vie et prétend crédibiliser ces propos.

Ils ne sont étayés ni par une pensée rationnelle ni par des preuves, mais seulement des discours de propagande agités à des fins politiciennes. Les immigrés sont rendus responsables de tous les dysfonctionnements, alors que les responsables véritables, sont ceux qui nous gouvernent. Le gouvernement Macron - Darmanin a cédé devant l'extrême droite dont il reprend les analyses.

Mais qu'est ce qu'un immigré ?

Selon la définition en vigueur en France (INSEE), c'est un étranger, né à l'étranger et qui réside en France, soit en 2023, 7 millions de personnes, environ 10,3% de la population dont 2,5 millions ont acquis la nationalité française. On ne confond pas immigré et étranger.

Les organisations internationales (ONU/ OCDE) utilisent une autre définition, plus large puisqu'elle désigne toute personne qui réside hors de son pays de naissance. Elles incluent donc les français nés à l'étranger de retour en France (1,7 M), donc environ 8,7 millions de personnes soit 13% de la population. C'est le chiffre retenu, il permet les comparaisons entre pays.

Il faut ajouter les clandestins, dont le nombre est estimé à 600000.

Si l'immigration pendant des décennies a été peu qualifiée conformément aux besoins économiques de l'époque, ce n'est plus le cas aujourd'hui : plus du tiers des migrants sont diplômés.

Reprenons des affirmations largement entretenues

La France aurait perdu le contrôle de son immigration

C'est ce que rabâchent la droite et l'extrême droite.

Si La France comme les autres pays de l'OCDE voit les flux migratoires augmenter, ils restent très inférieurs à ceux des pays voisins. La France a moins d'immigrés que nombre de ses voisins. Ainsi, c'est plus qu'en Pologne 2% ; mais moins qu'en Espagne 15,5%, qu'en Belgique 17% qu'en Allemagne 18%, ou qu'en Suisse 30%.

Les droites avancent le chiffre en 2022, de 500000 personnes par an en «oubliant» que s'il y a des entrées de migrants, il y a aussi des sorties. L'INSE calcule donc le solde migratoire soit + 183000 personnes en 2022. Nous recevons en réalité environ 316000 immigrés par an (2022) soit 0,4% de la population contre 0,9% en

moyenne dans le reste de l'UE. Nous sommes donc bien en retrait par rapport au reste de l'Europe.

Pourquoi immigrer t-on en France ?

(Étude du Conseil d'Analyse économique)

– Pour faire des études : 35% des migrants soit 101 250 personnes en 2022. C'est désormais le premier motif d'immigration.

La loi Darmanin avait posé des obstacles qui ont suscité la colère des universitaires et des écoles de commerce qui se sont insurgés contre une politique faisant perdre à la France son attractivité, en mettant en place une sélection par l'argent (droits universitaires différenciés), une marchandisation des savoirs. Ce choix anéantit, de fait, l'objectif de doubler le nombre d'étudiants internationaux à l'horizon 2027. Les étudiants étrangers représentent 11% des effectifs du supérieur, et bien plus dans certaines filières ou écoles, ils sont indispensables au fonctionnement des établissements supérieurs (financement, nombre de postes formations). L'ouverture à l'international est un critère majeur des classements internationaux d'établissements du supérieur et de l'attractivité d'un pays. Les étudiants qui sont appelés à rentrer chez eux et à devenir des cadres dans leur pays, parlent notre langue et peuvent devenir un appui, une dépense d'investissement immatériel, pour construire une sphère francophone. Les Américains et les Russes ont bien compris et depuis longtemps que former les élites de demain est une importante stratégie d'influence.

Une partie restera probablement et formera une immigration diplômée dont nous avons besoin : chercheurs, ingénieurs, médecins, journalistes etc.

– Le regroupement familial : c'est le second motif, 33% des migrants soit 90385 personnes. Il est stable sur plusieurs années. C'est un droit humain pour toute personne de pouvoir vivre en famille . Il favorise l'intégration. Il est soumis à conditions : des revenus suffisants et un niveau de maîtrise de la langue française.

– L'immigration économique : c'est le 3° motif, environ 51600 titres de travail en 2022 qui représentent 18% des migrants correspondant aux besoins de l'économie.

Il faut ajouter à ces 248000 migrants (ministère de l'intérieur pour 2022), le motif humanitaire, en forte hausse de 30% par rapport à 2021 soit 40549 demandeurs d'asile accordées (pays en guerre, risque de mort pour activité politique, religieuse ou sexualité). C'est la tradition depuis la Révolution française d'accueillir des exilés en danger. Ainsi, les 66000 ukrainiens qui ont une autorisation provisoire de séjour.

Immigration et fantasmes

Pour relativiser en 2020, 4% des français vivent à l'étranger (retraités, entrepreneurs, cadres, étudiants).

La France serait un pays attractif au regard de sa législation sociale

L'idée selon laquelle c'est le niveau de protection sociale existant qui inciterait les étrangers à choisir la France, dans le but de bénéficier des prestations sociales est une affirmation répétée et non observée. Toutes les études montrent que c'est un critère mineur, qu'il est beaucoup moins important que le niveau d'emploi ou l'existence d'une diaspora susceptible d'apporter une aide informelle.

Au regard des études internationales, la France n'est pas un pays très attractif contrairement au rabâchage des médias. Elle est le 16^e pays de l'UE pour la part d'immigrés dans sa population.

Notre système de protection sociale accorde le bénéfice des prestations sur le critère de résidence et non de nationalité. Faire jouer la préférence nationale est donc une idée réactionnaire et discriminatoire. D'ailleurs seuls les étrangers en situation régulière peuvent percevoir des prestations sociales : allocations familiales, RSA (5 ans délai sauf les réfugiés 200e / 3 mois pour UE).

Les immigrés sont aussi discriminés sur le plan des retraites. Ils ont subi plus que les autres des discriminations en matière d'emploi et leurs revenus sont en moyenne inférieurs de 24% au reste de la population. L'ASPA, le minimum vieillesse environ 850 euros, n'est accessible que s'ils peuvent présenter une antériorité de séjour de 10 années continues.

La régularisation des sans papiers constituerait un appel d'air

Elle inciterait encore davantage d'exilés à rentrer illégalement sur notre territoire. Les recherches publiées démentent ce lien. On dispose de résultats d'expériences menées. L'Espagne a régularisé 600000 exilés extra-européens, et les USA, 3 millions d'immigrés en 1986. 20 ans après aucun accroissement des flux migratoires n'a été constaté.

La mesure votée en France « métiers en tension » (BTP, restauration, aides à domicile) n'a rien d'une régularisation de masse, il faut justifier de 3 ans de présence, d'avoir travaillé 8 mois au cours des derniers 24 mois, dans un secteur dit en tension. Nombre de travailleurs travaillant au noir seront donc exclus de cette procédure. Cela, pour obtenir un titre de séjour d'un an renouvelable.

Cette disposition fait de l'immigration un produit jetable. Elle est très demandée par les employeurs dont les emplois ne sont pas pourvus ce qui démontre que des

emplois ne sont pas pris par les migrants au détriment des nationaux.

Cette régularisation fait rentrer un surcroît de cotisations patronales dans les caisses de l'État et permet de sortir de la précarité et de l'exploitation, du dumping social, des gens qui bien souvent d'ailleurs travaillent et depuis plusieurs années.

Les sans-papiers ont accès à l'aide médicale d'urgence, elle n'est utilisée qu'à 51% des bénéficiaires potentiels, on n'est donc pas dans une dérive insupportable. Ce dispositif protège en réalité toute la population contre maladies et épidémies, il serait irresponsable de le restreindre.

Les sans-papiers sont aussi des consommateurs et sont astreints à payer l'impôt sur le revenu, leurs enfants vont à l'école le jour et dorment dans la rue la nuit. Un scandale humanitaire !

C'est faire fi de tout ce qu'apportent les migrations : une force de travail jeune et motivée, des consommateurs, des cotisants pour les systèmes sociaux. Nous vivons dans des économies mondialisées, ouvertes aux échanges où circulent les biens, les capitaux mais aussi les hommes. Cette circulation des hommes est aussi alimentée par les conflits, les guerres, les désastres climatiques, les discriminations religieuses ou sexuelles et de genre. Il faut s'y préparer plutôt qu'être dans le déni et jouer les forteresses assiégées. Nous ne pouvons rester à l'écart des drames de ce monde.

La France pâtit de ne pas avoir de véritable politique d'accueil tout en considérant les immigrés comme des « produits jetables ».

Paulette Luparello



Racisme au quotidien

Le 16/02/ 2023, le *Courrier de l'Ouest* publiait un article annonçant qu'au bout de 22 ans, Alice et Aurélien Jasmin, mettaient un terme à leur activité de boulangers pâtisseries, au 8 rue de l'Océan à Vernoux-en-Gâtine.

Par chance, depuis le 7 février, ils étaient déjà remplacés par un jeune boulanger, Ayoub Kechta, ayant fait son apprentissage dans une boulangerie parisienne, avant de venir à Vernoux. Celui-ci disait alors: «Avec, dans mon entourage, une sœur et un beau-frère, boulangers à Moncoutant, je suis tombé sur cette opportunité qui s'est présentée à Vernoux. Je ne vais rien changer au lieu, je reste dans la continuité de mes prédécesseurs. Pain traditionnel, autres variétés, et un rayon pâtisserie. Nous allons également poursuivre l'activité épicerie. De plus, nous aimerions organiser des soirées, en proposant une fois par semaine une spécialité culinaire. Le couscous programmé le 17 février est déjà un succès, ce qui nous encourage à continuer».

La maire de la commune, Véronique Sabiron, se disait ravie que le seul commerce de la commune soit repris, pour animer le centre-bourg. Hélas! Moins d'un an après, le dimanche 31/12/ 2023, précisément, la boulangerie a fermé ses portes. Et dans la *Nouvelle République* du 3/01/ 2024, le jeune boulanger, explique «C'est dommage, on était venu pour aider les gens, ils doivent nous aider un minimum, on est tous pareils». Ce sont donc des propos racistes qui ont fait déchanter le couple, au point qu'il a décidé de partir... Fin de l'histoire! Cette triste affaire,

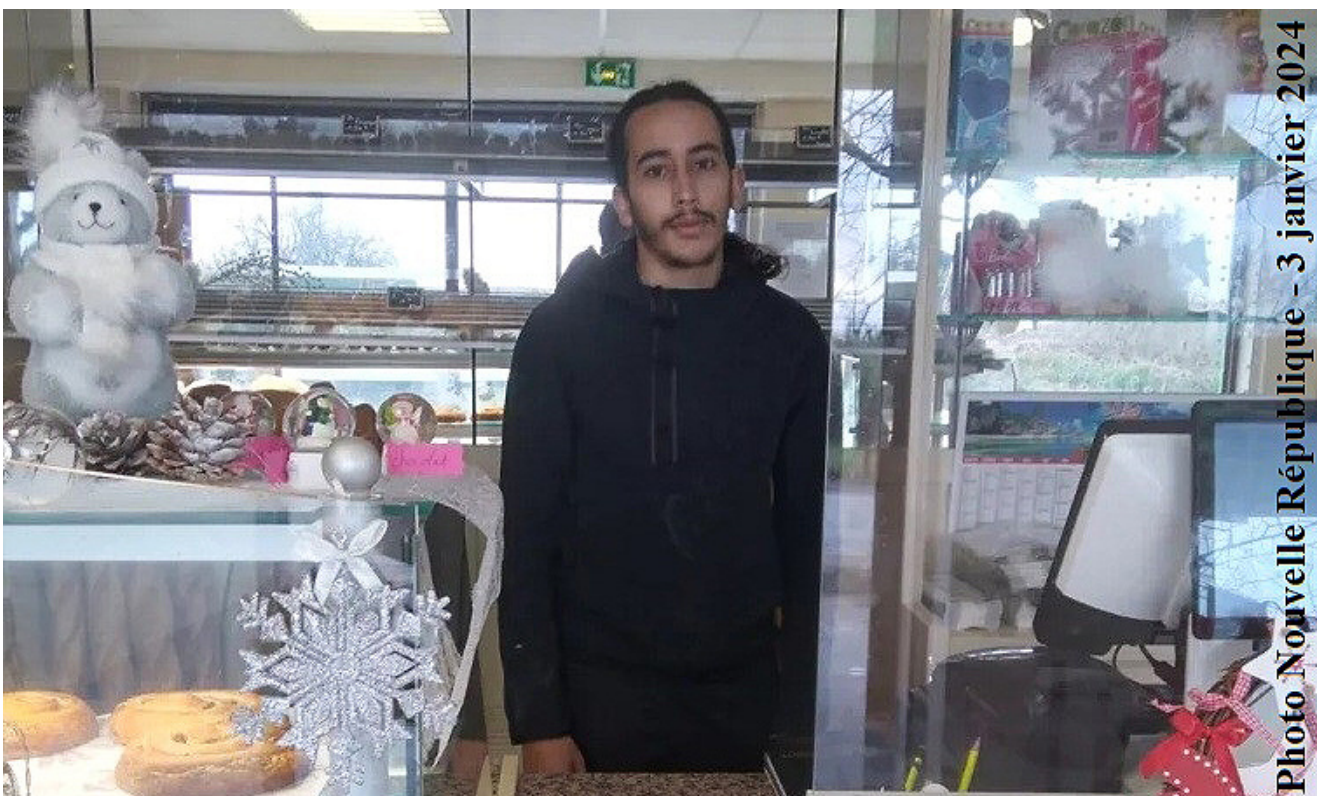
rappelle précisément le sketch *Le douanier*, de Fernand Raynaud créé en 1972, mais donc toujours cruellement d'actualité, qui disait: «Dans notre village, on a un étranger, j'aime pas les étrangers, ils viennent manger l'pain des français! C'est curieux, comme profession, j'suis douanier, et puis j'aime pas les étrangers... Hein?»... «L'autre dimanche, dans mon village, y a l'étranger qui a voulu me parler... Du haut de ma grandeur, j'ai daigné l'écouter...». Il m'a dit: «Ne pensez vous pas qu'à notre époque, c'est un peu ridicule de traiter certaines personnes d'étrangères, nous sommes tous égaux. Voilà ce que j'avais sur le cœur, je voulais vous dire ça, Monsieur le douanier, vous qui êtes fonctionnaire et très important, vous qui avez le bouclier de la Loi...»... «Est-ce que vous connaissez une race, où une mère aime davantage, ou moins bien son enfant qu'une autre race?»... «Là, je n'ai rien compris à ce qu'il a voulu dire... J'en ai conclu qu'il était bête... En effet, lorsque quelqu'un s'exprime, et que l'on ne comprend pas ce qu'il dit, c'est qu'il est bête! Et moi je peux pas être bête... je suis douanier... Va-t'en, étranger!»

Il m'a répondu: «J'en ai ras-le-bol, moi. Votre pain, et votre France. Je m'en vais.»

Il a pris sa femme, sa valise, ses enfants, ils sont montés sur un bateau, ils ont été loin au delà des mers, loin... Et, depuis ce jour là, dans notre village, on mange plus de pain, dis!

Il était boulanger!!!

Jean-Louis Sonnard



La Première Guerre mondiale, une étape décisive dans l'évolution de Renault

Des taxis aux chars d'assaut

Alors que les automobiles sont, au début du 20^e siècle, un produit de luxe et donc d'un marché limité, Renault se diversifie, dès 1905, dans la fabrication de taxis et de camions. La Guerre de 14 est à l'origine d'un ensemble politico-militaro-industriel inédit. Elle offre un marché quasi illimité, tant par la variété de l'offre que par les quantités commandées par un gouvernement aux abois. De part et d'autre du front, une innovation chasse l'autre dans une course effrénée à la production d'engins de mort toujours plus performants. Dans ce contexte, Renault se taille la part du lion.

L'entreprise se lance dans la production des munitions et des moteurs d'avions militaires. Les célèbres «Taxis de la Marne» étaient majoritairement des Renault. La production se diversifie et s'adapte aux besoins du moment: camions, automitrailleuses, voitures militaires en tout genre (de reconnaissance, sanitaires, postales, ateliers), ambulances, tracteurs tout terrain à chenilles pour le transport des canons, chars d'assaut... Après avoir fourni des moteurs d'avions, l'entreprise peut fabriquer des avions complets, mais aussi des moteurs de dirigeables. Sans oublier les munitions: Renault qui ne produisait aucun obus en 1914, en produit 2 millions en 1918 et on note la même accélération dans tous les secteurs de production. Au début de la guerre, l'armée ne disposait que de 170 véhicules à moteur de tout type, mais on en était à 45000 en 1918.

Vers le travail à la chaîne

Au fur et à mesure de l'évolution de la demande, on assiste à une réorganisation du travail. Les hommes étant au front, on a recours à la main-d'œuvre féminine et immigrée. Pour s'adapter à cette main-d'œuvre moins qualifiée l'entreprise s'oriente vers une simplification des tâches, puis le travail en série et finalement adopte le taylorisme, sur le modèle des États-Unis où Louis Renault s'est rendu plusieurs fois. Les journées sont de 12 heures et on introduit le travail en équipe de jour ou de nuit, selon une alternance variable. Des conditions difficiles donc, mais la menace d'aller ou retourner au front freine les revendications tandis que la propagande antiallemande est censée galvaniser les énergies.

L'or des épargnants pour poursuivre la guerre

Les budgets nécessaires au financement de cette guerre qui n'en finit pas, sont alimentés par une succession de 4 emprunts nationaux («Souscrivez contre les Boches») C'est ainsi que Renault sera financé en partie par l'or des épargnants.



Berlin février 1939

Au final, Renault est promu au rang de héros international pour sa contribution à la victoire des Alliés. Louis Renault est le seul civil décoré de la Grand Croix de la légion d'honneur. Le 14 juillet 1919, le char Renault fait partie du défilé sous l'Arc de triomphe.

Renault, par sa contribution massive à l'effort de guerre, a pu développer son potentiel technique, mettre en place une nouvelle organisation du travail et agrandir ses usines. À la fin de la guerre, Renault est le leader de l'industrie française.

**«On croit mourir pour la patrie,
on meurt pour les industriels...»**

Et les industriels, ont-ils une patrie, eux ?

En 1944, Louis Renault est arrêté et emprisonné pour collaboration et meurt en prison dans des conditions mal connues. Une controverse oppose les historiens. Que la SAUR (Société Anonyme des Usines Renault) ait produit pour l'Allemagne nazie et que cette production ait généré des bénéfices colossaux, personne ne le conteste. Mais quelle est la responsabilité personnelle de L.R.? Pour l'historienne Annie Lacroix-Riz, spécialiste de la collaboration économique pendant la Deuxième Guerre mondiale, Renault a «occupé une place exceptionnelle dans l'appareil de guerre allemand». Pour l'historien Laurent Dingli, biographe de L. Renault, spécialiste du 17^e siècle et époux de l'une des petites filles de L. Renault, héritière donc qui aimerait réparation, soulignent ses détracteurs, la vérité est autre. Il affirme que les négociations avec les nazis aux premiers jours de l'occupation, ont été menées par son neveu, François Lehideux, directeur général de l'entreprise et en mauvais termes avec L.R. Il reconnaît la production de camions et la réparation de chars, mais pas la fabrique de matériel de guerre et précise que les réparations se faisaient dans des ateliers réquisitionnés, sous direction des Allemands.

La Première Guerre mondiale, une étape décisive dans l'évolution de Renault

Les Alliés ont bombardé 4 fois Billancourt, contrairement à d'autres entreprises françaises, et Renault reconstruisait à chaque fois, dans des usines souterraines, jusqu'en juillet 1944, un mois avant la libération... Mais les industriels pouvaient-ils se soustraire à la domination de la botte nazie? La question reste posée. Même si l'orientation politique de L.R. pendant l'entre deux guerres est à l'extrême droite, même s'il a rencontré Hitler, même si ses méthodes de management qui lui valent le surnom de «Saigneur de Billancourt» suscitent l'antipathie. La question reste posée. Et la nationalisation de l'entreprise en pose d'autres.

Mais dans son délire productiviste, Louis Renault s'est-il, un instant, interrogé sur les effets de sa production? Témoignage d'un blessé après l'explosion d'un obus:

«J'ai bien dû rester là encore une partie de la nuit suivante. Toute l'oreille gauche était collée par terre avec du sang, la bouche aussi. Entre les deux y avait un bruit immense. J'ai dormi dans ce bruit. (...) J'ai remué un bras, l'autre, je pouvais plus. Je ne savais plus où il était l'autre bras. Il était monté en l'air, très haut, il tourbillonnait dans l'espace et puis il redescendait me tirer sur l'épaule, dans le cru de la viande. (...) C'est la première fois dans cette mélasse pleine d'obus qui passaient en sifflant, que j'ai dormi, dans tout le bruit... J'ai toujours dormi ainsi dans le bruit atroce, depuis décembre 14. J'ai attrapé la guerre dans ma tête. Elle s'est enfermée dans ma tête.» (Céline, *La guerre*).

ET AUJOURD'HUI?

On assiste à une hausse record des dépenses militaires mondiales. Depuis l'attaque de l'Ukraine par Poutine, c'est



la course aux armements en Europe, non seulement dans les pays frontaliers de l'Ukraine, mais également en Angleterre, en Allemagne et en France. La solidarité vis-à-vis de l'Ukraine justifie l'accélération de la production d'armement. Le ministre des armées, S. Lecornu a déclaré que «*la France devait se préparer à faire face à des conflits de haute intensité*». 78 canons «César», fleurons de l'industrie d'armement française, viennent d'être livrés à l'Ukraine, tandis que l'Allemagne y a envoyé une centaine de chars «Léopard». Le marché de la mort se porte bien. L'action de Rheinmetall a quadruplé à la bourse de Francfort, tandis que les actions de Dassault, Thalès et Safran ont presque doublé en France.

Tandis que le budget militaire explose, le ministre de l'économie annonce 10 milliards de coupe dans le budget dont plus de 700 millions de moins pour l'Éducation nationale. Mais le projet de SNU sur le temps scolaire reste. Macron voudrait imposer l'uniforme à l'école.

Enfin, l'obsession du concept de réarmement, y compris... démographique. On a bien entendu: Macron emploie cette expression «Le réarmement démographique» pour signifier l'augmentation de la population. En son temps, Pétain voulait encourager la natalité. Toujours plus de chair à canon... Une obsession. Et il a franchi un pas dans son discours militariste en envisageant la possibilité d'envoyer des soldats européens sur le front ukrainien. Et quelle obsession! Les armes, l'armement, les «Mirages», les uniformes, les rangs bien alignés, les esprits bien conformés! ça se soigne docteur?

Dans le même temps, tandis que Bolloré façonne l'opinion publique, les préfets ont pour mission de limiter ou interdire les manifestations du mécontentement populaire, parallèlement aux directives reçues par les forces de l'ordre de mater la contestation. Ce qui ne nous empêchera pas d'aller encore et encore manifester pour exiger le Cessez le feu immédiat de toutes les guerres.

CHIFFRES DE LA GUERRE DE 14-18

(extrait du livre d'Antoine Pascal, *14-18 en chiffres, 150 chiffres pour tout connaître de la grande guerre*)

600 000 soldats et 220 000 travailleurs coloniaux remplirent les rangs des forces françaises durant toute la guerre, cette force coloniale représenta 8% de l'effectif total de l'armée française. Ils étaient originaires d'Afrique noire, Afrique du nord, Madagascar, Antilles, Guyanne, Indochine et Océanie. 78 000 de ces soldats furent tués sur les champs de bataille.

In memoriam André Bodin



Au nom du bureau de la Libre Pensée, je m'associe à l'hommage rendu à André, Dédé

Comme les camarades qui m'ont précédé, je soulignerai la fidélité à ses convictions qu'a eu tout au long de sa vie André, il n'a jamais cédé aux sirènes de la facilité et de la compromission.

La Libre Pensée est maintenant une organisation tout à fait reconnue dans le champ politique mais cela n'a pas toujours été le cas, il fut une époque où l'on nous disait que parler de laïcité était ringard, dépassé, que la laïcité devait être ouverte etc. Aujourd'hui tout le monde parle de laïcité, le plus souvent à tort et à travers.

André avait adhéré à cette époque où la Libre Pensée était isolée, ce qui prouve que seule comptait pour lui la solidité des convictions.

Et il a donc dans cette organisation été très apprécié tant au plan local que national, il paraît que Marc Blondel n'hésitait pas à le consulter, à demander son avis, son analyse politique et lorsque j'ai informé notre secrétaire général C. Eyschen: il m'a répondu «*je l'aimais beaucoup*» et il a proposé qu'un article à sa mémoire paraisse dans notre revue nationale.

Adieu à toi, André et à bas la calotte

Marie-Christine Luparello

Salut et Fraternité Dédé

Je connaissais André depuis fort longtemps. Nous nous croisions à l'occasion dans divers Congrès nationaux d'Organisations auxquelles nous appartenions mutuellement. Dédé était un homme droit, honnête, loyal, fraternel, ce qui n'est pas aussi courant qu'on le pense. C'était un taiseux, pas exubérant pour un rond, mais quelle efficacité!

Il faisait partie de cette catégorie de militant ouvrier sur qui on peut toujours compter en cas de pépin, il ne faisait jamais défaut. Nous avions en plus un centre d'intérêt commun: la Mutualité qui est très présente dans le Département des Deux-Sèvres. J'ai été Président d'une Mutuelle pendant 30 ans, et Dédé était très intéressé par le combat que je menais contre les liquidateurs de toute sorte dans le Mouvement mutualiste et qui sont responsables du désastre social actuel que subissent les Travailleurs.

«*Ceux qui vivent sont ceux qui luttent*» disait Victor Hugo dans les *Châtiments*. André Bodin a été un combattant dans la mêlée sociale (selon l'expression de Jean Jaurès). Qu'il en soit remercié à tout jamais. Nous ne l'oublierons pas.

Christian Eyschen
Secrétaire général de la Libre Pensée

Michel Malevaut témoigne de l'importance de la transmission familiale

Michel Malevaut participe à tous les rassemblements appelés par le collectif Palestine des Deux-Sèvres. C'est lors de celui du 27 janvier 2024 que nous avons fait connaissance. Niortais depuis toujours, il témoigne de l'engagement de son grand-père et de celui de son père, qui ont passé une partie de leur vie à Niort.

Bonjour, Michel, pouvez vous nous parler de votre grand-père et de votre père ?

Mon grand-père, Gustave Malevaut est né en 1888, il était cheminot roulant sur la ligne Poitiers-La Rochelle.

Issu d'une famille bonapartiste et cléricale, il était déjà, avant la guerre, anarchiste, anti-clérical et anti-guerre.

En 1913, il était hussard à la caserne Duguesclin dans le cadre de son service militaire et en 1914, il connaît les champs de bataille de la Marne, la Somme, Verdun et au Chemin des Dames. En 1919, il se retrouve à Odessa, embarqué comme tant d'autres, dans les troupes françaises lors des événements de Crimée. Il conduisait des canons tractés par des chevaux. Pour le punir d'avoir frappé un supérieur de l'armée, comme mesure disciplinaire, il a eu le «choix» entre le passage en conseil de guerre, avec une forte probabilité d'être présenté au peloton d'exécution, ou bien, le combat dans les Dardanelles. Il fut donc incorporé dans les corps francs.

En 1920, au congrès de Tours a lieu la scission dans la SFIO qui conduit à la création du Parti communiste français. Mon grand-père n'a pas adhéré au parti tout de suite du fait de son esprit «libertaire».

Sous l'occupation allemande des années 40, il passait des journaux et des tracts communistes. Un jour, à son travail, un cadre l'a mis en garde à propos de son militantisme. Gustave lui a répondu «Toi, tu es un franc-maçon, si on est pris, on sera dans le même wagon». Il a participé à des actions de sabotage dès 1942 à Rouillé, comme celui du centre de tri et de transit pour la déportation. C'était la politique de Bousquet, Laval, Pétain.

Ils allaient lui et son copain «chercher» du charbon au corps de garde¹ à Saint-Florent.

En 1944, à la libération, Gustave deviendra conseiller municipal PCF de Niort. Il n'aimait pas les médailles et les honneurs, c'était son côté anarchiste.

Mon père, André Malevaut est né en 1913, également cheminot.

André, membre des FTP – francs tireurs partisans – a suivi les traces de son père au PCF. Il aurait voulu rejoindre les Brigades Internationales en Espagne. Il a fait partie d'un réseau qui a été démantelé, avec pour conséquence, des personnes déportées, certaines fusillées.

Le PCF de Niort avait planqué une ronéo dans une cave sous les halles, cave qui était celle d'André Maquart², marchand de légumes sur le marché de Niort. Il risquait très gros, lui aussi. Là, ils tiraient des tracts et des petits journaux pour le réseau de résistance.

En 1943, André est réfractaire, il a refusé le STO (service de travail obligatoire). Il devait participer à l'organisation TODT³. Au moment de sa requisition à son domicile, un membre de la police française prévient sa femme qu'il est repéré et donc en danger d'arrestation. Comme quoi, tous n'étaient pas d'accord. Michel se souvient que bien plus tard, sa mère lui a désigné ce policier un jour dans les rues de Niort et lui a dit : « Tu vois, cet homme, il nous a sauvé la vie. »

Autre exemple d'aide racontée par André à son fils Michel. Celle de «la poule» d'un officier de la *Kommandantür* qui fournissait des papiers pour les résistants. Pas de reconnaissance officielle pour eux, juste la reconnaissance de ceux qui se battaient et se souviennent.

André voulait rejoindre son cousin Gaston Rimbart, dans le maquis de Corrèze à Uzerches mais le bombardement de la gare de Niort compromet son projet. Il participe à des actes de résistance, tel l'attaque à Melle d'un convoi de militaires allemands. Il est à l'initiative de la création du mouvement des jeunes communistes.

Après la libération de la région en septembre 44, il rejoint le 114^e RI, pour combattre devant la poche de la Rochelle, régiment commandé par le fameux commandant Chaumette (Edmond Proust). Puis, il suit l'armée en Alsace et en Forêt Noire. Son engagement stipulait «jusqu'à la fin de la guerre en Europe» il se termine donc au terme de cette guerre. Ce qui ne fut pas le cas d'autres gars, dont l'engagement était noté «jusqu'à la fin de la guerre.» sans la précision – en Europe –, et qui se sont retrouvés en Indochine, aux ordres du colonialisme français.

Pensez vous que c'est grâce à eux que vous avez eu tout au long de votre vie des convictions militantes ?

Oui, sûrement, je me souviens avoir distribué en 1961, avec mon père, des tracts contre la guerre en Algérie.

En 1968, j'ai animé un groupe dans mon quartier, ce qui m'a valu de connaître «l'agressivité» du comité local de défense de la république.

Dans mon activité professionnelle, j'ai participé à des grèves pour la défense des droits des salariés.

Et aujourd'hui, je reste fidèle à mes convictions anti-guerre, anti-fascisme, anti-stalinisme, anti-colonialisme. Fidèle également à mes convictions écologistes, je soutiens les combats anti-Linky, anti-bassines...

Michel Malevaut témoigne de l'importance de la transmission familiale

Merci Michel pour cet entretien.

Merci à celles et ceux qui vous ont transmis ces pages de leur histoire et qui, par un heureux recoupement, nous ont appris, nous, les petits enfants d'André Maquart, l'épisode de la ronéo cachée par notre grand-père paternel... à bientôt dans de prochaines mobilisations.

Propos recueillis par Cathy Maquart

L'éloge de l'école privée, ça suffit ! Que vive l'école publique

Pétition à signer et à faire signer

<https://blogs.mediapart.fr/libre-pensee/blog/310124/l-elogue-de-l-ecole-privée-ca-suffit-que-vive-l-ecole-publique>L'éloge de l'École privée, ça suffit ! Que vive l'École publique

Les récentes déclarations de la ministre de l'Éducation Nationale ne constituent pas une bévue. Le problème ne vient même pas de ses mensonges et de ses arrangements avec la réalité, scandale ajouté au scandale. En pensant que changer d'école de «proximité» en allant au collège Stanislas, en mettant ses enfants dans un établissement privé parce qu'elle peut payer, oubliant que cet établissement est largement payé par des fonds publics détournés de leur mission d'origine par la Loi Debré, Amélie Oudéa-Castéra révèle l'ordinaire séparatiste des riches: utiliser le service public et le dénoncer, bénéficier de ses avantages, et les décrier. Ses déclarations illustrent tout-à-fait que les riches vivent dans leur monde et ne voient même plus que leurs privilèges sont obscènes.

L'École publique va mal. Pas à cause de ses enseignants, dont le revenu ne cesse de baisser. Pas à cause de ses élèves, quand souvent l'école est le dernier service public qui s'occupe d'eux. **L'École publique va mal parce qu'elle est abandonnée par la puissance publique.**

L'École publique est pourtant la richesse de ceux qui n'en ont pas. La scolarité obligatoire, laïque et gratuite constitue une conquête immense de la République. Aujourd'hui, démunie, elle voit l'enseignement privé bénéficier de 12 milliards de subventions publiques par an, quand il y aurait tant à faire dans les quartiers pour rénover les établissements, donner les moyens d'une éducation proche des élèves.

¹ Corps de garde : habitation des cheminots

² TODT : groupe de génie civil et militaire du 3^e Reich, chargé de la construction du mur de l'Atlantique

³ André Maquart, évacué de Normandie et réfugié en Deux-Sèvres en juin 1940 avec sa femme et ses cinq enfants qui n'ont sans doute jamais su cet épisode. Son fils Jean Maquart a beaucoup écrit sur son enfance dans la débâcle et sur l'installation de la famille à Niort, il ne fait nulle part mention de la ronéo dans la cave de leur père.

L'École publique est pourtant la chance de ceux qui n'en ont pas. Elle accueille tous les enfants, sans considération de revenus, de religion. Elle est gratuite, de la maternelle à l'université en passant par les classes préparatoires, là où le marché de l'enseignement privé devient de plus en plus lucratif.

L'École publique est pourtant l'avenir de ceux qui n'en ont pas. Par elle, ceux qui pourtant n'habitent pas entre l'école alsacienne, le collège Stanislas et la rue des Saint-Pères, peuvent avoir accès à des centaines de milliers d'enseignants prêts à leur donner l'envie d'apprendre.

Dénigrée, on lui oppose les établissements privés qui bénéficient et de l'aide publique et de l'argent des familles et peuvent discriminer les élèves pour ne retenir que ceux qui leur conviennent.

– Il est temps que les provocations séparatistes du privé cessent.

– Il est temps que celles et ceux qui sont attachés à l'école publique agissent pour la défendre.

– Il est temps que les fonds publics n'aillent qu'à l'École publique.

À la veille de la mobilisation des enseignants à l'appel de l'intersyndicale le 1^{er} février nous le disons bien fort: **Que vive l'École publique!**

Pétition à l'initiative de la Fédération de la Libre Pensée et signée par de nombreuses personnalités laïques.



Courrier aux élus, mars 2024


Courrier à l'attention des sénateur·trices, député·es et maires des Deux-Sèvres

Dans notre pays, nous assistons depuis des années à une dégradation des conditions de travail dans les écoles mais l'institution refuse de prendre la mesure du problème. Le département des Deux-Sèvres ne fait pas exception.

Une politique gouvernementale visant à l'instauration du « choc des savoirs » (groupes de niveau), pièce majeure qui pourrait être à l'origine d'un véritable « tri social ».

Révision des programmes, multiplication des évaluations pour piloter le système éducatif, injonctions de plus en plus fortes remettant en cause la liberté pédagogique... **ces choix politiques se font à l'encontre des élèves et des personnels.**

Dans ce contexte, la carte scolaire qui se profile pour la rentrée 2024 est particulièrement inquiétante. En effet, Mme la Directrice Académique va devoir rendre 26 postes pour notre département. Malgré la baisse incontestable des effectifs d'élèves, les conditions de travail et d'enseignement ont empiré. Des classes à effectifs réduits nous apparaissent être la seule réponse possible ! Irréalizable avec cette dotation « négative » !

Pour notre département, la DASEN a décidé d'étudier la situation de 70 classes parmi lesquelles il faudra acter les fermetures.

Nous vous alertons sur l'avenir de l'école dans notre département et vous sollicitons pour porter à nos côtés les revendications suivantes :

✓ Des moyens pour le service public d'éducation :

- L'annulation immédiate des suppressions de postes pour des effectifs réduits dans toutes les classes et ainsi garantir un meilleur accompagnement de tous les élèves ;
- Des moyens pour l'école inclusive : augmentation des places en ULIS et en ESMS, un statut pour les AESH et un recrutement à hauteur des besoins ;
- La mise en place d'un plan triennal pour abaisser les effectifs de toutes les classes, créer des postes de remplaçant·es, reconstituer les RASED et la mesure « plus de maîtres que de classes » et recruter des AESH sous statut et formés (*à voir si on laisse les AESH ici, ça me semblait pas mal de les mettre dans le point précédent "des moyens pour l'école inclusive"*) ;
- Une augmentation immédiate des salaires pour tous les personnels.

✓ Une autre politique éducative :

- L'abandon de la mesure « choc des savoirs » ;
- Le maintien de la liberté pédagogique : non-imposition des manuels "labellisés" et des démarches pédagogiques, abandon des évaluations nationales standardisées ;

En comptant sur votre soutien et votre plein engagement en faveur de l'École publique et de ses personnels.

Soyez assuré·es de notre attachement au Service Public d'Éducation.

Note de lecture : Les exportés de Sonia Devillers

La guerre en Palestine a ravivé toutes les questions autour de l'état d'Israël, l'antisémitisme, l'holocauste, etc.

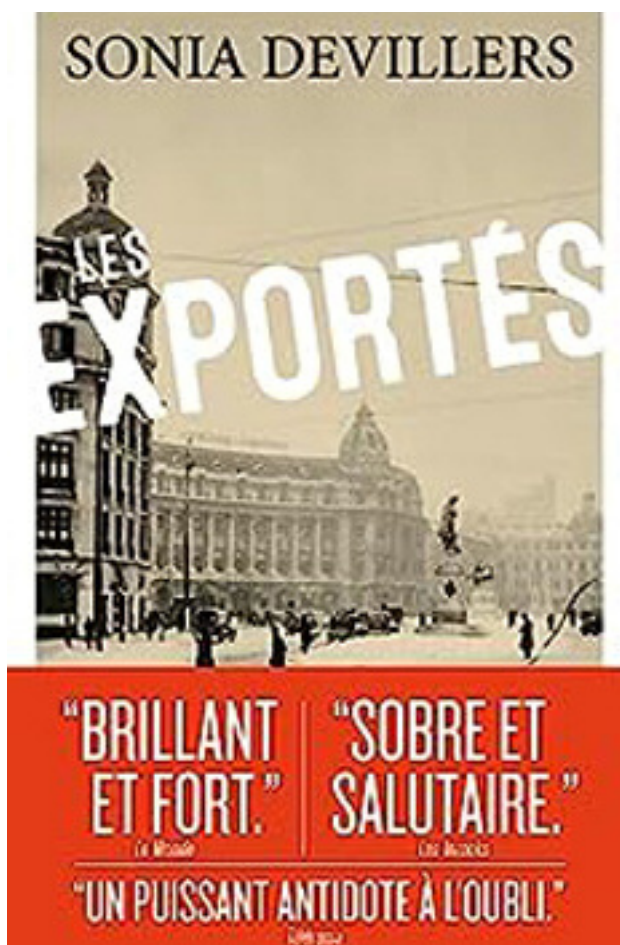
S'il est avéré que l'antisémitisme qui a sévi en Europe notamment de l'Est avant la Deuxième Guerre mondiale est grandement responsable de la création d'Israël, l'antisémitisme d'après guerre en Union Soviétique sous l'ère stalinienne et dans les pays sous la domination soviétique est beaucoup moins évoqué.

Ce livre *Les exportés* relate le parcours des recherches faites par l'autrice pour connaître la vérité sur le départ de sa famille maternelle juive de Roumanie en 1961 pour la France. Sonia Devillers part pour la Roumanie et finit par découvrir une effroyable vérité

qui ne lui avait pas été racontée: sa mère, sa tante et ses grands parents ont fait l'objet d'un troc par le gouvernement roumain: sa famille comme beaucoup d'autres a été échangée contre du bétail, des machines outils et de l'argent. Elle a retrouvé leurs noms sur une liste: en face le nombre de bestiaux..., le nom du «passeur», le parcours...

En résumé un livre émouvant et instructif. Il démontre comme l'interview dans ce bulletin de Michel Malevaut à quel point il est important de transmettre à ses descendants l'histoire personnelle qui s'inscrit dans la grande Histoire et combien quand cela n'est pas fait, est le manque pour les descendants.

Marie-Christine Luparello



La résistance syndicale et sociale du peuple palestinien

Le Collectif Palestine 79 a tenu une soirée jeudi 15 février à Niort. Salle comble pour découvrir un film *Contre feux* en présence de Jérôme Bonnard de la commission internationale de Solidaires et d'Adeline Gonin, co-réalisatrice.

La grande force de ce film est de témoigner de la lutte syndicale et sociale des travailleur(euse)s palestinien(ne)s. L'équipe, la réalisatrice et les syndicalistes de Solidaires, est sur le terrain, elle rencontre d'autres syndicalistes, mais aussi des membres d'associations qui luttent pour les droits, la justice, la vérité. Échanger sur ce qui est au cœur de l'action syndicale, la défense des salariés, leurs conditions de travail, la protection sociale, etc. pour mieux comprendre, s'organiser, résister. Une démarche concrète de la solidarité ouvrière internationale qui est à saluer.

Une démarche qui en appelle d'autres, de la part d'un plus grand nombre d'organisations, de mouvements. La question de bloquer la livraison des armes a été évoquée

lors des échanges. De même, la campagne pour le boycott des entreprises qui soutiennent l'état d'Israël a été rappelée.

Demain, nous aurons peut-être des films, des livres qui témoigneront du régime d'apartheid en Israël, de tous les crimes contre le peuple palestinien.

Des œuvres qui seront jugées formidables, pour leur force de vérité et de justice, tel le film de Ken Loach *Land and freedom*, qui montre l'engagement de jeunes dans les brigades internationales aux côtés des républicains espagnols.

Ce sera aussi forcément un moment de vérité sur le positionnement des uns et des autres, aujourd'hui.

<https://vimeo.com/345343417> (le film est en accès libre)

Cathy Maquart

Nos participations avec des organisations amies

Depuis le plus de 5 mois, nous sommes très impliqué.es dans la **lutte en soutien au peuple palestinien**.

Nous avons participé à toutes les réunions du collectif Palestine 79 qui regroupe plus d'une vingtaine d'associations, partis et syndicats et qui se tiennent sous l'égide de l'AFPS (France Palestine Solidarité).

Nous y avons fait des propositions concrètes qui ont été appréciées et nous retenons le côté positif de débats où

finalement ne sont retenus que ce qui fait consensus, ce qui permet des initiatives unitaires.

Nous avons participé aux manifestations hebdomadaires aux Halles ou place Auzanneau et aux initiatives telles la rédaction d'une lettre au Maire de Niort pour l'interpeller sur son silence. Nous avons participé à la soirée projection d'un documentaire dont vous trouverez le compte rendu détaillé p. 11.



La revue de la
Libre pensée 79
est trimestrielle, éditée par l'association
Libre Pensée 79 - Fédération Nationale

Directrice de la publication
Paulette Luparello
p.lupa@hotmail.fr
1393 route du Gué-Romain
79510 Coulon

N° CPPAP 0724 79450
Imprimé par nos soins

Le comité de rédaction, respectueux d'une totale liberté d'expression, précise que les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

BULLETIN D'ABONNEMENT ET/OU D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

e-mail :

Abonnement au Bulletin départemental de la Libre Pensée 79 :
(4 numéros pour 1 an) : **12€**

Adhésion à la Libre Pensée : **61,50€**

Adhésion et abonnement au bulletin : **73,50€**

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la **Libre Pensée 79**
et de les adresser à :

LP 79

Marie-Christine Luparello, 1 rue Louis-Arnaud 79410 Saint-Rémy